



schola
INGÉNIERIE



La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences vise avant tout à harmoniser les compétences des employés et les compétences exigées pour la stratégie de l'entreprise. En cela, la GPEC se rapproche de la démarche de gestion des talents de l'entreprise : elle vise à optimiser l'intégration des employés à la stratégie d'entreprise tout en visant une meilleure performance et une meilleure productivité.

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) joue une part importante dans la pérennité de votre entreprise. Elle vous permet d'anticiper et de répondre proactivement aux besoins futurs en compétences. En intégrant la GPEC, vous assurez que vos équipes sont en mesure de relever les défis à venir et de s'adapter aux évolutions du marché.

DURÉE :

3 journées soit 21h

PRIX :

Nous consulter

PRÉREQUIS :

Aucun

FORMAT :

Présentiel & distanciel

Objectifs de la formation :

- Accompagner des changements dans l'organisation du travail et de la production,
- Améliorer les conditions de travail et l'organisation en interne
- Fluidifier la transmission des compétences afin de mieux gérer les talents.

Modules :

- **Module 1 :** Définition et place de la GPEC dans l'organisation
- **Module 2 :** La GPEC en un coup d'œil
- **Module 3 :** La GPEC : un projet d'entreprise piloté par la Direction des Ressources humaines
- **Module 4 :** Le déroulement de la GPEC

Méthodes mobilisées et modalités et d'évaluation :

- Méthode active participative
- Accompagnement personnalisé par des méthodes d'écoute et de questionnement et ateliers en sous groupes
- **Evaluation continue**
- Test de positionnement
- Exercices de codéveloppement (intelligence collective)
- Quiz et cas pratiques

Modalités et délais d'accès :

La prestation démarre dans les 10 jours de la signature du devis ou de la convention de formation. Pour les formations INTRA, en fonction du planning défini.

Accessibilité handicap : contactez notre référent handicap : mail. contact@schola-ingenierie.fr; Tel. 0320212498

PUBLIC :

Equipes de direction, manager et équipes des ressources humaines